

**Conférence Africaine sur les Systèmes éducatifs en Afrique : Dynamiques de Transformation**

---

# **Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire : Défis et Stratégies de Transformation**

Présenté par

**Prof. VAFI Doumbia**

Directeur Général de l'Enseignement Supérieur Côte d'Ivoire



## SOMMAIRE

- **Introduction**
- **Présentation du système d'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire**
  - I. Dispositif institutionnel**
  - II. Dispositif académique**
- **Stratégies et réformes mises en œuvre depuis 2011 ;**
  - I. Réalisations Majeures de l'ES**
  - II. Principales réformes pour répondre à la problématique de l'adéquation formation-emploi**
- **Conclusion**

## Introduction

Depuis la rentrée universitaire 2012-2013, la Côte d'Ivoire est engagée dans un vaste programme de réforme de son système éducatif. Ce programme implique:

- la promotion de l'accès à l'éducation (école obligatoire jusqu'à 16ans);
- le renforcement des infrastructures scolaires et universitaires;
- le recrutement d'enseignants et de personnel d'encadrement;
- des réformes institutionnelles et pédagogiques pour promouvoir l'employabilité.

Dans cette présentation, nous nous intéresseront plus particulièrement au cas de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

□ Présentation du système d'enseignement  
supérieur en Côte d'Ivoire

L'évolution du système éducatif en Côte d'Ivoire peut être classée en 3 étapes avant 1990 jusqu'à nos jours

## Etape avant l'année 1990

Le système éducatif en général, et en particulier l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, se classait parmi les meilleurs en Afrique Francophone Subsaharienne.

Ses offres de formations étaient comparables aux systèmes d'ES internationaux, permettant aux étudiants ivoiriens de poursuivre efficacement leurs études dans tous les systèmes universitaires dans le monde.

Il faut noter toutefois que dès les années 1980, cette dynamique s'est heurtée à une **réduction drastique des investissements** dans l'enseignement supérieur, à la faveur des programmes d'ajustement structurel.

## Etape des années 1990 à 2011

Dès le début des années 1990, en faveur des mutations sociopolitiques traversées par notre pays, l'**ES a été constamment perturbé**.

Les **grèves récurrentes** d'enseignants et d'étudiants, ponctuées par la **rupture du dialogue social**, ont souvent entraîné la paralysie du système sur des périodes plus ou moins longues.

## - Conséquences des crises sur l'ES

L'absence d'investissement et l'accumulation d'années fortement perturbées ont eu pour conséquences, entre autres :

- ❑ La Réduction des programmes d'enseignement avec le chevauchement des années universitaires;
- ❑ La Baisse des niveaux de formation et des taux de réussite (rendement interne), entraînant l'augmentation incontrôlée des effectifs;
- ❑ L'Inadéquation des offres de formation avec les besoins de la société et du marché de l'emploi: taux d'insertion très faible (rendement externe faible);
- ❑ La vétusté et l'insuffisances des infrastructures universitaires et des équipements;
- ❑ La forte concentration des effectifs d'étudiants;
- ❑ L'insuffisance des effectifs d'enseignants-chercheurs dans certaines disciplines, notamment scientifiques et technologiques.



## Etape d'après l'année 2011

Pour faire face à ces défis qui se sont accumulés sur plus de 2 décennies, le gouvernement a dû engager la réforme du dispositif institutionnel et investir massivement dans le dispositif académique, pour passer de 3 en 2011 à 14 universités publiques, dont la dixième est en construction à Odienné.

## I. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

**Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)** comprend outre le cabinet :

- La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES)
- La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI)
- La Direction Générale de la Qualité et de l'Evaluation (DGQE)
- L'Agence Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ-ESR)
- L'Observatoire de l'Insertion Professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (OIPDES);
- Le Programme de Décentralisation des Universités (PDU)

## I. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

### Organes de gouvernance :

La réforme du dispositif institutionnel s'appuie sur la **Loi N° 2023-429 du 22 mai 2023, relative à l'Enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation**. Cette loi met en place les organes de gouvernance suivants :

- **Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation ;**
- **La Conférence des Etablissements d'Enseignement Supérieur ;**
- **La Conférence des Institutions de Recherche ;**
- **La Commission Nationale de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes ;**
- **La Commission de Reconnaissance et d'Equivalence des diplômes (CREQ)**
- **La Commission Technique Interministérielle pour les créations et ouvertures d'établissements privés (CTI).**

## II. DISPOSITIF ACADEMIQUE

Le dispositif académique reçoit plus de 300 000 étudiants dont 53 % sont inscrits dans les établissements publics et 47% dans les établissements privés.

Il comporte :

### ❖ 9 UNIVERSITÉS PUBLIQUES

- Université Félix Houphouët BOIGNY (**UFHB**) à Cocody
- Université Nangui ABROGOUA (**UNA**) à Abobo-Adjame
- Université Alassane OUATTARA (**UAO**) à Bouaké
- Université Jean Lorougnon GUEDE (**UJLoG**) à Daloa
- Université Péléforo GON COULIBALY (**UPGC**) à Korhogo

## II. DISPOSITIF ACADEMIQUE (Suite)

- Université de Man (**UMan**)
  - Université de San Pedro (**USP**)
  - Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (**UVCI**)
  - Université de Bondoukou (**UBKOU**)
- 
- ❖ **2 GRANDES ÉCOLES PUBLIQUES SOUS TUTELLE DU MESRS**
    - Ecole Normale Supérieure (ENS)
    - Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INPHB)
  - ❖ **34 GRANDES ÉCOLES PUBLIQUES HORS TUTELLE** (dépendant d'autres Ministères)
    - ❖ ENA, INFAS, ESATIC, ISTC, ENSEA...

## **II. DISPOSITIF ACADEMIQUE (Suite)**

**571 ETABLISSEMENTS PRIVES**

Dont :

- **444 Grandes écoles privées destinées à la formation au BTS ;**
- **127 Universités privées ;**

## **Stratégies et réformes mises en œuvre depuis 2011**

### **III. Stratégies et réformes mises en œuvre depuis 2011**

- Conformément au Plan Sectoriel Education/Formation (PSE) des réalisations importantes ont été faites au niveau de l'ES et concernent :
  - ✓ la mise en œuvre de la reforme LMD depuis l'année académique 2012-2013 ;
  - ✓ La réhabilitation, l'extension et l'équipement des universités et des grandes écoles publiques depuis 2012 ;
  - ✓ La construction et l'ouverture de l'Université de MAN au titre de l'année académique 2016-2017 ;
  - ✓ La construction et l'ouverture de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire au titre de l'année académique 2016-2017 ;

### **III. Stratégies et réformes mises en œuvre depuis 2011 (suite)**

- ✓ La construction et l'ouverture de l'Université de San Pedro au titre de l'année académique 2021-2022;
- ✓ L'élaboration de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur (PNES);
- ✓ L'élaboration des référentiels d'évaluation institutionnelle, des programmes de recherche, des offres de formation ;
- ✓ L'accroissement du budget alloué aux bourses et secours financiers accordés aux étudiants;

## I. Réalisations Majeures de l'ES

- ✓ La révision du cadre juridique et institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche avec la **LOI N° 2023-429 OU 22 MAI 2023 relative à l'Enseignement Supérieur, la recherche et l'innovation** ;
- ✓ Le renforcement de l'autonomie des établissements publics d'enseignements supérieurs en adoptant le statut d'EPAST (Etablissement Public Administratif à caractère Scientifique et Technologique),
- ✓ l'établissement des **Contrats de Performance (CDP)** entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur. Il s'agit désormais, d'inscrire toute la politique de gouvernance universitaire dans une approche axée sur les résultats ;

## **II. Principales réformes pour répondre à la problématique de l'inadéquation formation-emploi.**

### **□ La révision des programmes de BTS**

**Objectif : Améliorer le dispositif des BTS Afin de restaurer leur image dégradée auprès des employeurs.**

- Révision des spécialités et des programmes en lien étroit avec les représentants des acteurs du monde professionnels.

### **□ Le plan d'action LMD**

- Harmonisation des parcours de formation
- Révision des curricula en adéquation avec le marché de l'emploi

## II. Principales réformes pour répondre à la problématique de l'inadéquation formation-emploi.

- ✓ **Renforcement des formations supérieurs techniques et professionnelles**
  - Mise en place de formations professionnelles complémentaires et de formations de spécialisation de courte durée soldés de **certificats de compétences** coconstruits avec les entreprises.
  - Renforcer l'offre de formation technique et professionnelle dans les Universités et Grandes écoles supérieures ;
  - Création d'Institut Universitaire de Technologie (IUT) rattachées aux Universités Généralistes ;

## **CONCLUSION**

- Les efforts consentis par le Gouvernement ivoirien durant les 15 dernières années contribuent à :
  - ✓ Renforcer les infrastructures pédagogiques et sociales et améliorer la gouvernance du système d'Enseignement Supérieur;
  - ✓ Améliorer les conditions de vie et de travail des acteurs de la communauté universitaire ;
  - ✓ Renforcer la professionnalisation des formations ;
  - ✓ Améliorer les conditions de mobilités des apprenants, tout en œuvrant à la réduction de leur migration vers l'extérieur.
- Pour les 5 prochaines années, l'enseignement supérieur est engagé à promouvoir le statut de l'étudiant entrepreneur dans la dynamique de transformation structurelle de l'économie ivoirien, conformément au PND 2026-2030.



Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail

**Je vous remercie de votre aimable attention**



Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique